

Les pathologies cardiovasculaires

Elles représentent la première cause de mortalité en France avec environ 180.000 décès annuels.

La totalité des **pathologies cardiaques** sont prises en charge dans le service, tant sur le plan diagnostique que thérapeutique :

- l'insuffisance cardiaque,
- les maladies coronaires (l'angine de poitrine, l'infarctus, l'ischémie myocardique dite silencieuse) et les autres localisations de l'athérosclérose,
- les troubles du rythme cardiaques : tachycardies ou au contraire ralentissement excessif de la fréquence cardiaque,
- les maladies des valves ou valvulopathies qui concernent essentiellement les rétrécissements ou les fuites (« insuffisances ») de la valve aortique et mitrale,
- les maladies thrombo-emboliques : phlébite, embolie pulmonaire,
- l'hypertension artérielle.

Ces différentes pathologies sont révélées par des symptômes très variés conduisant le patient à consulter ou à être hospitalisé :

- douleurs thoraciques,
- essoufflement inhabituel,
- palpitations,
- malaises ou syncopes.

Le diagnostic doit être le plus souvent porté rapidement pour éviter des complications graves et pour permettre de mettre en route le plus précocement possible les traitements nécessaires, le plus souvent médicamenteux, sous une surveillance cardiologique séniorisée. Parfois des **actes interventionnels** sont nécessaires et sont réalisés par une équipe dédiée de cardiologues interventionnels.

Depuis 2009, dans le cadre d'un partenariat, la rythmologie interventionnelle (implantation de pace maker, ablation de certaines formes de tachycardies) et le suivi des patients implantés d'un stimulateur cardiaque sont effectués au sein d'un département autonome mais intégré au service de rythmologie interventionnelle.